



tenergie

Projet de centrale photovoltaïque de Treteau

**Réponse à la demande de pièces
complémentaires dans le
formulaire de demande d'examen
au cas par cas déposé le
12/02/2026**

Dossier n° : 014396/KK P

Contexte

La société Ténergie Développement a déposé en date du 12 février 2026 un dossier de demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une éventuelle évaluation environnementale pour un projet de microcentrale photovoltaïque sur la ville de Treteau (03). Dans le cadre de l'instruction du, les services instructeurs de l'Etat ont envoyé une demande de pièces complémentaires en date du 27 février 2026.

Cette note a pour objectif d'y répondre.

Remarque

> la carrière au niveau de laquelle est implanté le projet : le formulaire évoque en effet une "ancienne sablière exploitée entre 1970-1980 et 2014" (p.2/13) tandis que la notice environnementale (annexe volontaire 1) indique que "l'autorisation d'exploiter de cette carrière a été prolongée le 3 janvier 2017 (autorisation initiale du 7 juin 1984) pour une durée de 30 années supplémentaires" (p.5/66). Le formulaire doit être mis en cohérence avec cette information. Pa (Fiche CASIAS jointe au dossier

Réponse Tenergy

Les Zones 1,2,3,4 correspondent à des surfaces **en cours d'exploitation** depuis 1970-1980 avec renouvellement en 2013 pour une durée 30 ans.

La Zone 5 sur laquelle l'implantation photovoltaïque est envisagée, correspond à une surface **non-exploité** depuis 2014. La fiche Casias concerne cette parcelle.

- ➔ Le Cerfa a été corrigé afin d'être en cohérence avec les informations transmises dans la notice environnementale
- ➔ Le fiche Casias est jointe au dossier



Carte des différents ensembles de la carrière
(Notice environnementale - Benjamin Vivet)